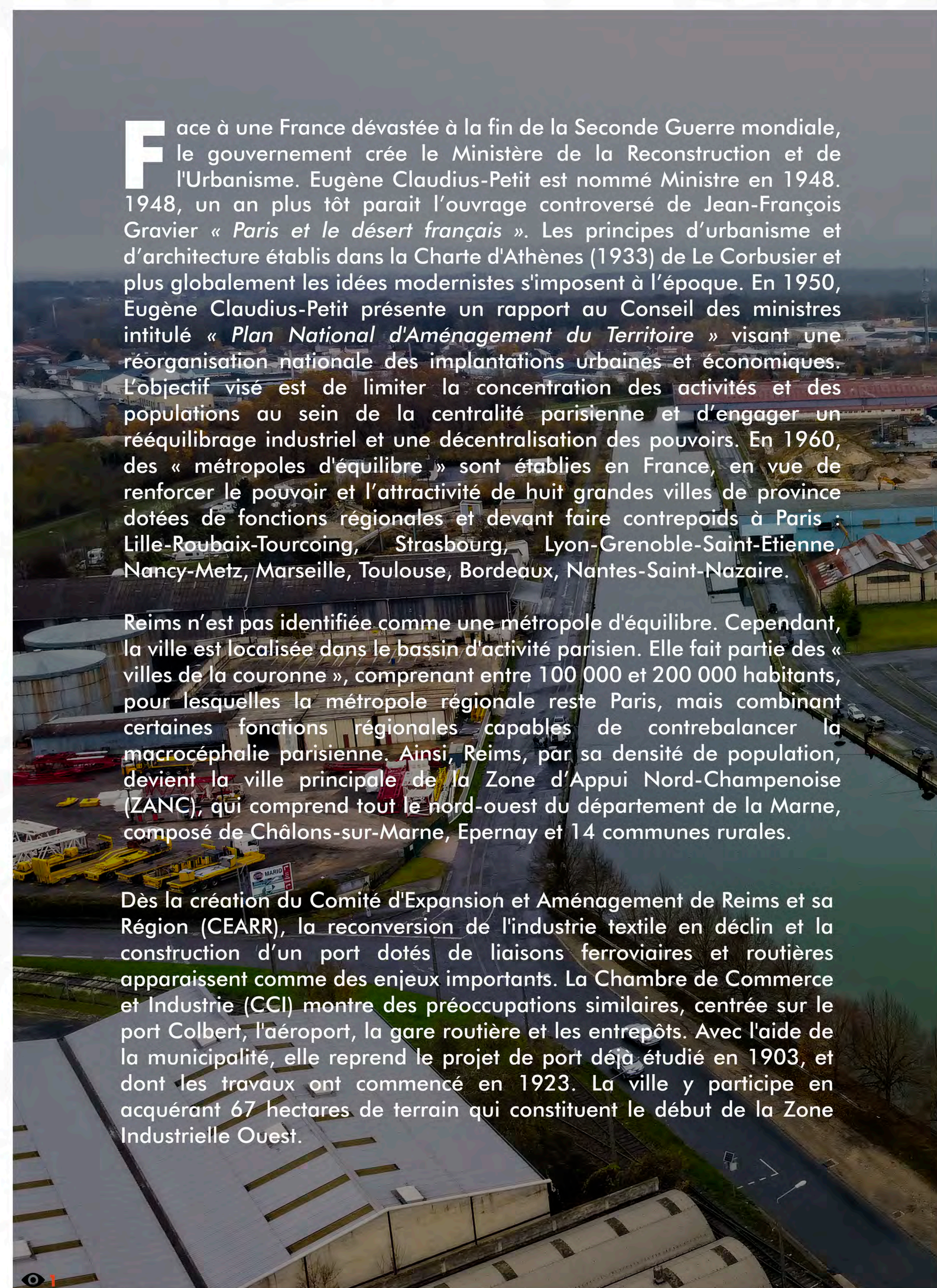
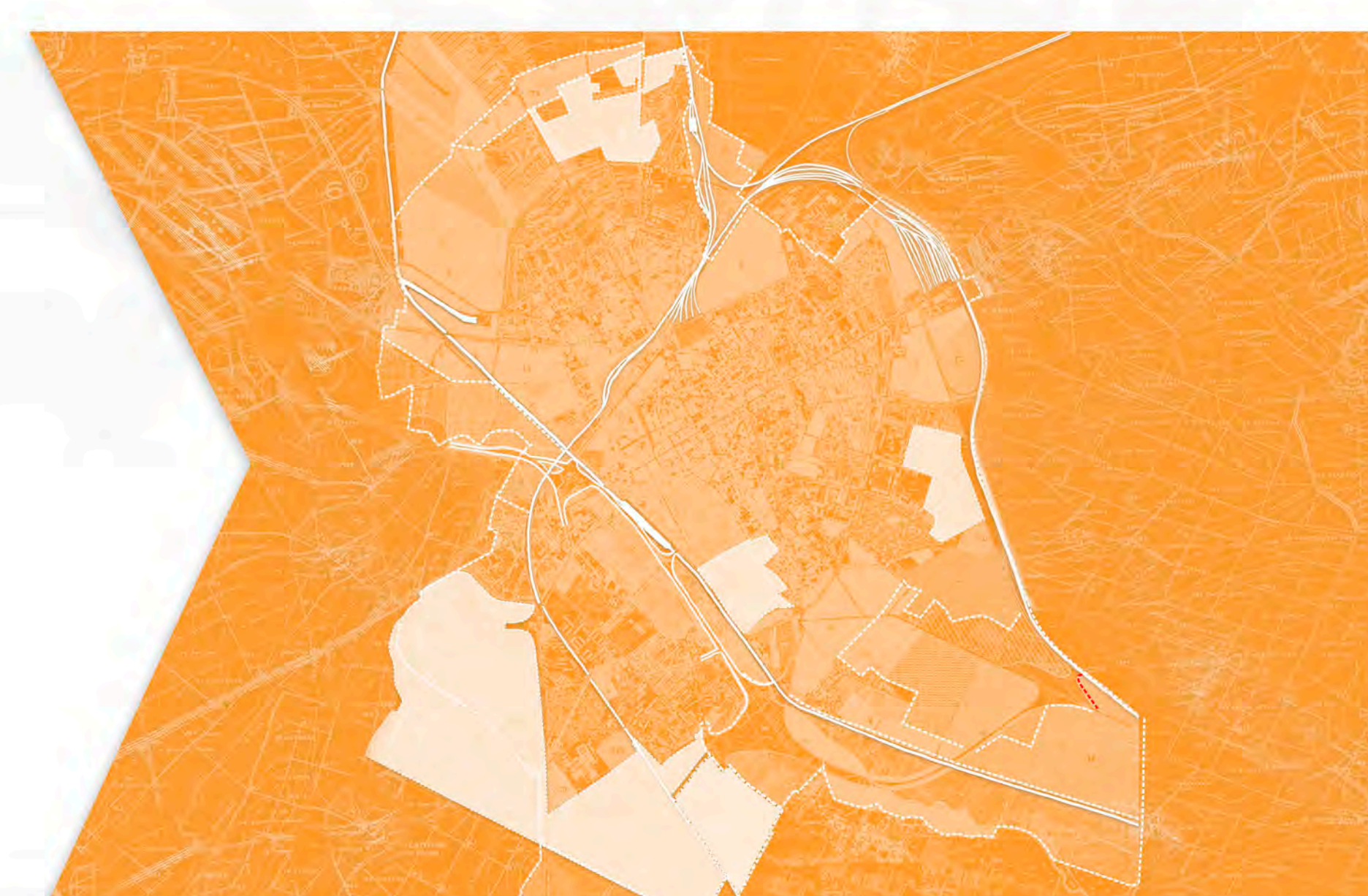


LA VILLE DES TRENTE GLORIEUSES

Reims, une politique d'accueil pour la croissance (1945-1975)



Face à une France dévastée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement crée le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Eugène Claudius-Petit est nommé Ministre en 1948. 1948, un an plus tôt paraît l'ouvrage controversé de Jean-François Gravier « Paris et le désert français ». Les principes d'urbanisme et d'architecture établis dans la Charte d'Athènes (1933) de Le Corbusier et plus globalement les idées modernistes s'imposent à l'époque. En 1950, Eugène Claudius-Petit présente un rapport au Conseil des ministres intitulé « Plan National d'Aménagement du Territoire » visant une réorganisation nationale des implantations urbaines et économiques. L'objectif visé est de limiter la concentration des activités et des populations au sein de la centralité parisienne et d'engager un rééquilibrage industriel et une décentralisation des pouvoirs. En 1960, des « métropoles d'équilibre » sont établies en France, en vue de renforcer le pouvoir et l'attractivité de huit grandes villes de province dotées de fonctions régionales et devant faire contrepoids à Paris : Lille-Roubaix-Tourcoing, Strasbourg, Lyon-Grenoble-Saint-Etienne, Nancy-Metz, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire.

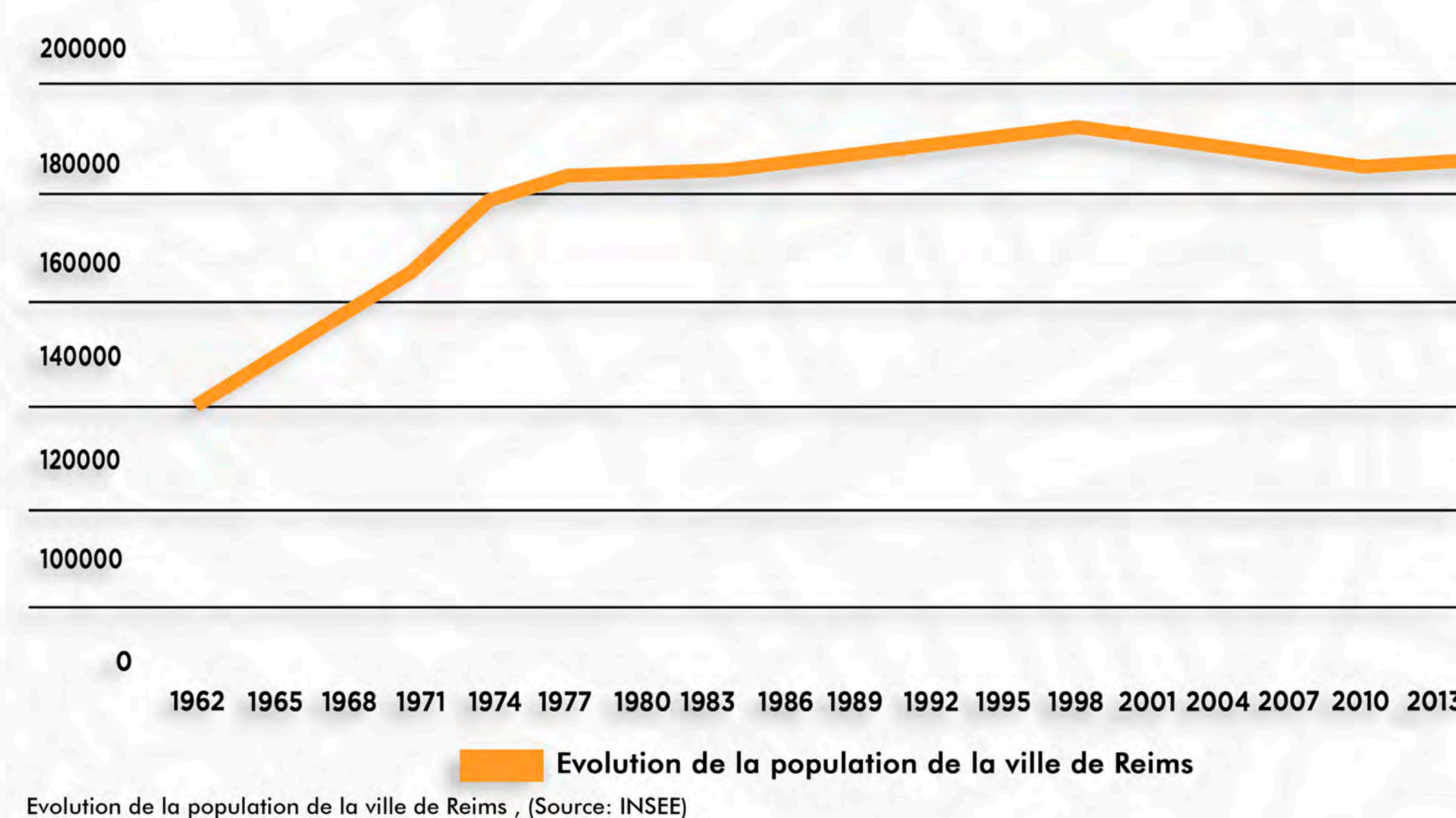
Reims n'est pas identifiée comme une métropole d'équilibre. Cependant, la ville est localisée dans le bassin d'activité parisien. Elle fait partie des « villes de la couronne », comprenant entre 100 000 et 200 000 habitants, pour lesquelles la métropole régionale reste Paris, mais combinant certaines fonctions régionales capables de contrebalancer la macrocéphalie parisienne. Ainsi, Reims, par sa densité de population, devient la ville principale de la Zone d'Appui Nord-Champenoise (ZANC), qui comprend tout le nord-ouest du département de la Marne, composé de Châlons-sur-Marne, Epernay et 14 communes rurales.

Dès la création du Comité d'Expansion et Aménagement de Reims et sa Région (CEARR), la reconversion de l'industrie textile en déclin et la construction d'un port dotés de liaisons ferroviaires et routières apparaissent comme des enjeux importants. La Chambre de Commerce et Industrie (CCI) montre des préoccupations similaires, centrée sur le port Colbert, l'aéroport, la gare routière et les entrepôts. Avec l'aide de la municipalité, elle reprend le projet de port déjà étudié en 1903, et dont les travaux ont commencé en 1923. La ville y participe en acquérant 67 hectares de terrain qui constituent le début de la Zone Industrielle Ouest.

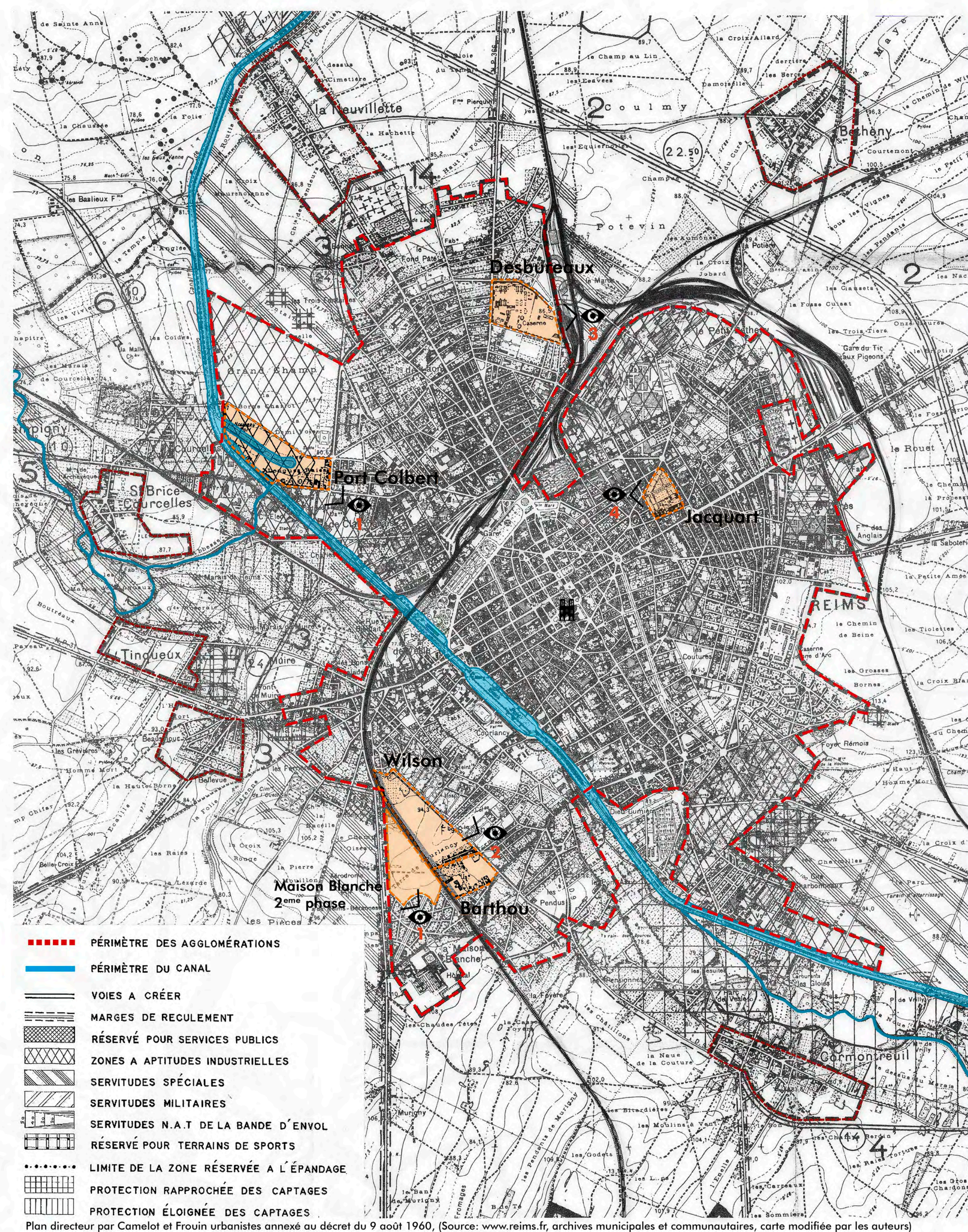
Etat actuel du Port Colbert. (source: photo auteurs)

À la Libération, il existe également un problème important de logements. Un comité interprofessionnel, le Comité Paritaire pour le Logement de Reims et de sa Région (COPLORR) est constitué en 1947, à partir duquel naît un nouvel organisme de logement social, L'Effort Rémois, s'ajoutant au Foyer Rémois et l'Office Public de H.L.M. Dans ce contexte, un plan d'aménagement contenant des études économiques et humaines est nécessaire afin de déterminer les options d'avenir possibles pour Reims.

Entre 1946 et 1975, Reims enregistre la plus forte croissance démographique et spatiale de son histoire, passant de 107 000 habitants en 1946 à 177 000 en 1975. L'un des facteurs déterminants est son développement industriel basé sur l'accueil de la main-d'œuvre en ville. L'émulation entre les trois sociétés de HLM conduit à un poids exceptionnel du logement social par la réalisation de projets de grande envergure, en particulier Châtillons, Croix-Rouge et Saint-Rémi.



Le plan Camelot : modérer la croissance



À la Libération, il existe également un problème important de logements. Un comité interprofessionnel, le Comité Paritaire pour le Logement de Reims et de sa Région (COPLORR) est constitué en 1947, à partir duquel naît un nouvel organisme de logement social, L'Effort Rémois, s'ajoutant au Foyer Rémois et l'Office Public de H.L.M. Dans ce contexte, un plan d'aménagement contenant des études économiques et humaines est nécessaire afin de déterminer les options d'avenir possibles pour Reims.

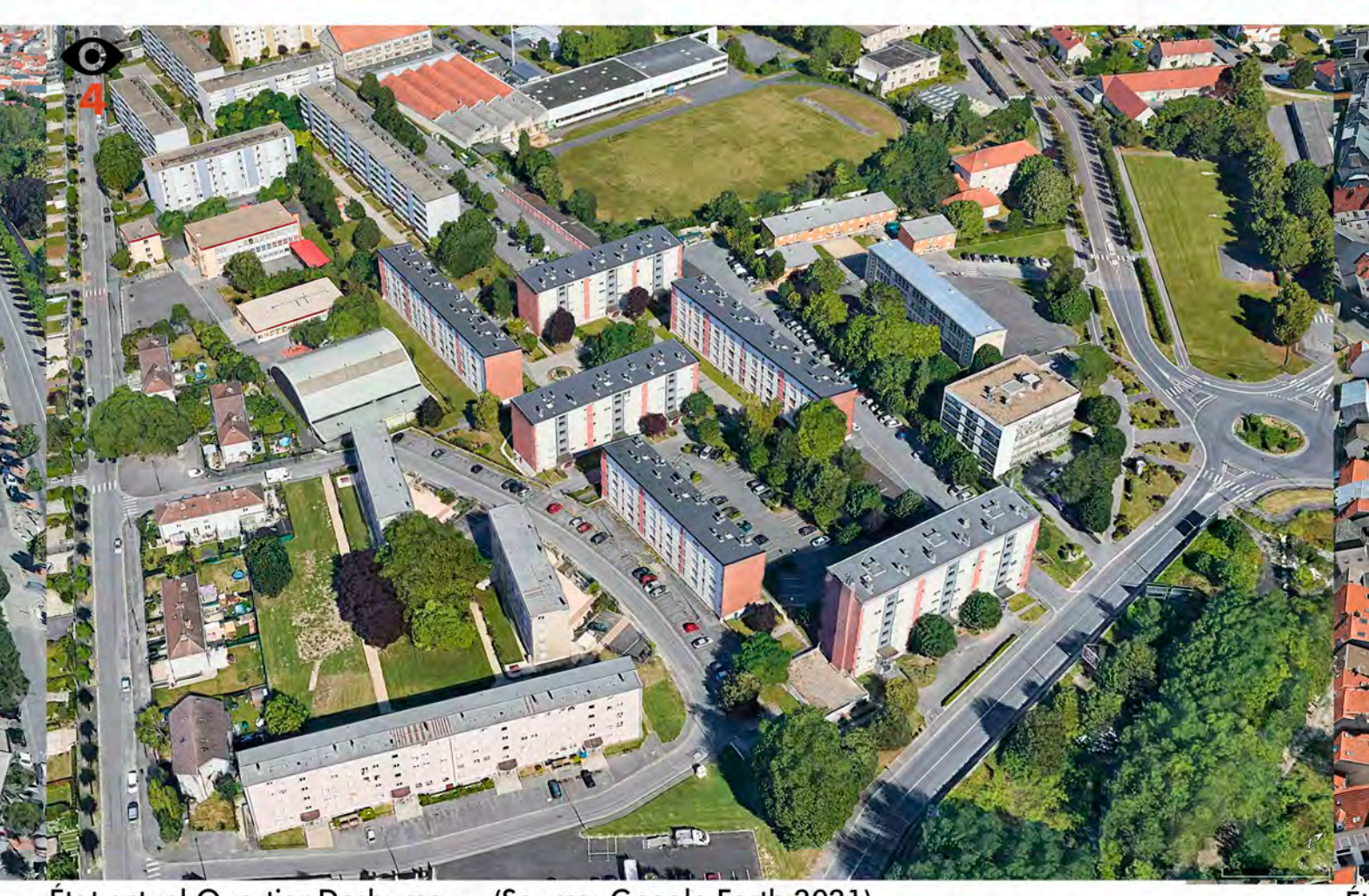
En 1952, l'administration de René Bride (maire de Reims de 1953 à 1957) représente les intérêts du patronat favorable à une économie endogène. Elle craint une concurrence industrielle nationale et internationale susceptible d'offrir de meilleures conditions de travail et fait appel à l'urbaniste rémois Robert Camelot (1903-1992) pour élaborer un plan d'aménagement urbain. La proposition vise à limiter l'expansion de la ville en dehors du périmètre urbain, compte tenu de la faible densité de Reims à l'époque et de la grande superficie de terrains disponibles pour le développement. Il comprend quatre axes forts :

- Une densification de la ville existante sur une surface de 2 200 hectares ramenée à 1 670 hectares.
- Un rééquilibrage des quartiers (densification) incluant la réalisation d'équipements : écoles, centres sociaux, dispensaires.
- La création d'une ceinture verte séparant Reims des communes avoisinantes.
- La création d'un axe industriel de Cormontreuil à Béthény via le port Colbert et Saint-Brice Courcelles.

Ainsi est née la première tranche de la zone industrielle Ouest, d'une superficie de 65 hectares, à proximité du Port Colbert.

C'est sur la base de ce plan que sont urbanisés les quartiers de Maison Blanche, Wilson, Barthou, Desbureaux, Jacquart (voir carte à gauche) soit près de 2 500 logements; Les extensions industrielles dans la continuité du Port Colbert structure un pôle industriel au nord-ouest. La ville gagne 8 000 habitants en huit ans (1946-1954).

Les professionnels formés dans l'esprit du Centre Jeunes Patron, considérés comme « le Lobby des expansionnistes », militent en faveur d'une expansion urbaine beaucoup plus ambitieuse. Ces derniers finissent par s'imposer, entraînant la démission du maire René Bride. Ce second courant de pensée aboutira à l'élaboration du plan Rotival. Cette situation conflictuelle arrive à son paroxysme alors que les sociétés de construction et de logement social sont impliquées dans des projets dépassant le périmètre urbain du plan Camelot : le quartier Europe (Foyer Rémois) et le quartier des Châtillons (L'Effort Rémois).



Etat actuel Quartier Maison Blanche 2^{ème} phase. (Source: photo auteurs, 2021)

Etat actuel Quartier Wilson. (Source: Google Earth 2021)

Etat actuel Quartier Desbureaux. (Source: Google Earth 2021)

Etat actuel Quartier Jacquart. (Source: Google Earth 2021)

Références :

- Colin Georges. Reims. Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n°25, 1976.
- Bazin Marcel. Reims, de la croissance industrielle des années 60 aux perspectives européennes. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°77-78, 1990.
- Benoit Pouvreau. La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius Petit. Presses de Sciences Po. « Vingtième Siècle. Revue d'histoire », N° 79, 2003

LA VILLE DES TRENTE GLORIEUSES

Un plan ambitieux pour les Trente Glorieuses (1945-1975)



Le plan Rotival: affirmation d'une ville universitaire d'échange et industrielle

Le plan Rotival est élaboré à Reims dans le contexte de la nouvelle réglementation nationale, qui institue en 1958 les plans directeurs fixant le cadre général d'aménagement et du développement des villes et les Zones à urbaniser en priorité (ZUP) permettant de planifier l'urbanisation de quartiers entiers. La réalisation de ce plan répond par ailleurs à l'essor démographique, la croissance de la population rémoise est particulièrement importante entre 1954 et 1968.

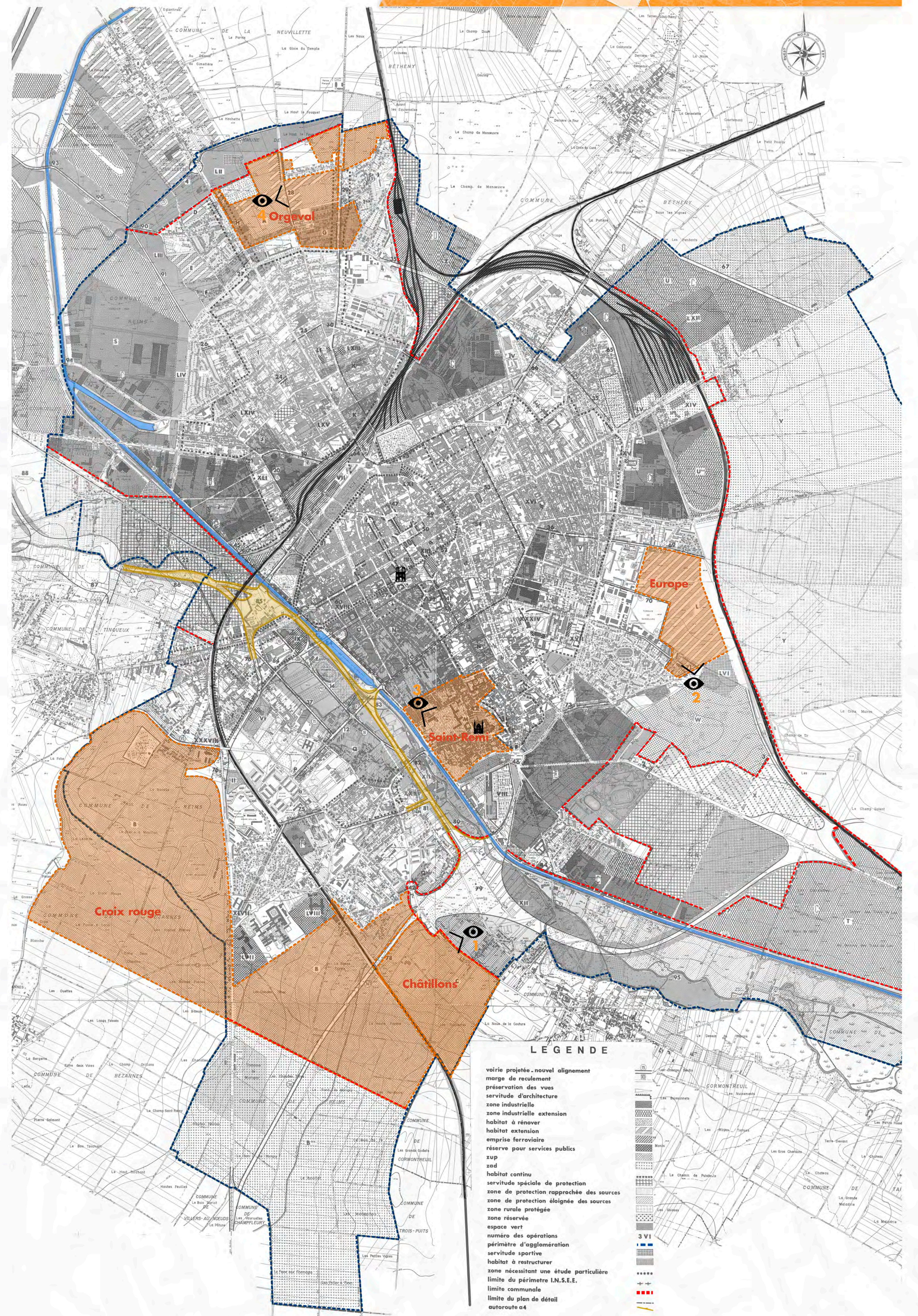
La municipalité rémoise connaît un nouveau dynamisme avec l'élection de Jean Taittinger comme député de la Marne en 1958 et comme maire de Reims en 1959. Il intervient auprès du ministre de la construction, Pierre Sudreau, qui choisit Reims comme lieu d'application de la méthode de planification scientifique développée par l'urbaniste Maurice Rotival (1897-1980). Le pouvoir local, regroupé autour du CEARR et de la CCI avec Jean Taittinger, souhaite attirer à Reims des entreprises trop à l'étroit au sein de la conurbation parisienne. L'objectif est de stimuler l'attractivité de la région rémoise afin de prendre le relais d'une industrie textile en déclin.

La procédure comprend une phase de diagnostic et d'analyse qui aboutit à cinq « clefs » soumises au choix du Conseil Municipal :

- A - Maintien du plan Camelot antérieur ;
- B - Abandon de tout plan (développement au fil de l'eau) ;
- C - Reims, ville universitaire ;
- D - Reims, ville d'échanges ;
- E - Reims, ville industrielle, plate-forme du Marché commun.

Le plan Rotival, adopté en septembre 1964 présente Reims à la fois comme « une ville universitaire, une ville d'échanges et une ville industrielle, plate-forme du Marché Commun. ». Il propose alors trois scénarios. Seul le plus ambitieux sera retenu, reposant sur le « développement industriel et commercial lié au Marché commun », comprenant la création d'une Université européenne, ainsi qu'un objectif de 200 000 habitants en 1980. Ainsi, cinq objectifs majeurs sont développés :

1. Rénovation du centre-ville (opération Saint-Remi).
2. Extension de la ville permettant la réalisation de grands ensembles périphériques : Orgeval au Nord (2400 logements), Europe à l'Est (2000 logements), Les Châtillons au Sud (3000 logements), et Croix Rouge au Sud-ouest (15 000 logements).
3. Aménagement des zones industrielles suivant l'axe du canal de l'Aisne à la Marne.
4. Création d'un distributeur urbain pour mieux irriguer et desservir la ville, le long de la Vesle, tracé qui sera repris lors de la réalisation de l'autoroute.
5. Développement de la fonction universitaire à partir de pôle scientifique créé en 1956.



Le Plan par l'urbaniste Maurice E.H. Rotival de 1971. (Source : www.reims.fr, archives municipales et communautaires, carte modifiée par les auteurs)
 X Lien photo/Plan



État actuel Quartier des Châtillons. (Source: Google earth 2021) État actuel Quartier Europe. (Source: Google earth 2021) État actuel Quartier Saint-Remi. (Source: Google earth 2021) État actuel Quartier Orgeval. (Source: Google earth 2021)

Naissance de la agences d'urbanisme et d'aménagement de la région urbaine de Reims

Créées par la loi d'orientation Foncière (LOF), du 30 décembre 1967, les agences d'urbanisme permettent d'associer les collectivités locales et l'État aux démarches d'aménagement et de planification (élaboration de Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme - SDAU pour les agglomérations) à l'heure où le pouvoir central dispose encore de l'essentiel des compétences et des moyens en matière d'urbanisme.

Avant l'adoption du SDAU, l'agglomération rémoise a créé une étape préliminaire à son élaboration : le Livre blanc de l'aire urbaine de Reims (1971). Il concerne 9 cantons (Reims, Fismes, Bourgogne, Beine, Verzy et Ville-en-Tardenois). Son objectif est d'ouvrir un débat avec les collectivités urbaines et rurales et obtenir un large consensus sur une vision du futur. Le document soutient la stratégie nationale visant à renforcer les zones d'appui du Bassin Parisien, dont la Zone d'Appui Nord Champenoise (ZANC), pour s'inscrire dans le rééquilibrage de la croissance parisienne.

En 1974, conformément à la LOF, l'agence d'urbanisme et d'aménagement de la région de Reims est créée par l'association du Bureau des Études Urbaines (BEUR) et du Groupe d'Études et de Programmation (GEP). L'agence d'urbanisme publie alors en 1974, le schéma général d'aménagement de la ZANC. Son objectif est d'organiser le développement de l'ensemble pluri-urbain qui regroupe de nombreuses communes autour de Reims: Châtillons-sur-Marne, Épernay, Rethel, Laon, Soissons, Château-Thierry, Sézanne, Vitry-le-François, Sainte-Menehould, Vouziers et Charleville-Mézières.

En 1977, Georges Colin (1931 - 2014) préside le district de Reims et l'agence d'urbanisme. Sous sa direction, le premier plan d'occupation des sols (POS) est publié le 31 mai 1979.



Vue aérienne de la Ville de Reims en 1980. (Source: www.geoportail.gouv.fr, carte élaborée par les auteurs)
 X Lien photo/Plan

Références :

- Reims Centre Regional, Livre Blanc, 1971
- Schéma général d'aménagement de la zone d'appui nord champenoise, janvier 1974
- Colin Georges. Reims. Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n°25, 1976.
- Bazin Marcel. Reims, de la croissance industrielle des années 60 aux perspectives européennes. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°77-78, 1990.
- Agence d'urbanisme de Reims. Livre 40 ans de l'agence d'urbanisme. 2014.

50 ANS iateur

LA VILLE DES TRENTE GLORIEUSES

La concrétisation d'une ville fonctionnelle (1945-1975)

Les projets d'aménagement ci-dessous représentent des pièces stratégiques de la mise en œuvre des cinq objectifs définis dans le plan Rotival. Ces projets ont été influencés par les préceptes de la Charte d'Athènes de Le Corbusier, qui popularise la notion de zonage en urbanisme permettant de distinguer quatre fonctions urbaines principales : l'habitat, le travail, le loisir et la circulation, et privilégiant les processus de construction industrialisés. La reconstruction en France est ainsi essentiellement basée sur la construction des grands ensembles, blocs et tours résidentiels produits rapidement en périphérie des villes (au sein de Zones d'urbanisation prioritaires – ZUP) pour loger un grand nombre d'habitants. La ville est ainsi conçue à grande échelle. Symbole d'autonomie, la voiture y constitue le principal moyen de transport.

Autoroute A4 distributeur urbain
 La ZUP Croix-Rouge : une pièce maîtresse du plan Rotival
 Renovation Saint-Remi



Autoroute A4 (Source: Google Earth, 2021)

Parc Saint-John-Perse (Source: Google Earth, 2021)

Quartier Croix du Sud (Source: Google Earth, 2021)

Faculté de lettres et sciences humaines (Source: Google Earth, 2021)

Quartier Saint-Reims (Source: Google Earth, 2021)

Hippodrome (Source: Google Earth, 2021)

La ZUP Croix-Rouge : une pièce maîtresse du plan Rotival

Le quartier Croix-Rouge, démarré en 1967, regroupe trois sous-secteurs construits par chacun des trois bailleurs sociaux sur 500 ha au Sud-Est de la ville : Croix-Rouge Université avec 3000 logements, Pays de France avec 6 000 logements et Croix du Sud. Ils sont organisés autour d'un axe principal formé par les avenues Eisenhower, Taittinger et Bonaparte qui accueille des équipements majeurs de l'agglomération : Faculté droit et lettres, C.H.U., Hippodrome.

Quartier Croix-Rouge Universitaire

Conçu en 1967, le quartier comprend environ 3 000 logements construits par Reims Habitat sur une superficie de 123 ha. Cette opération est l'une des pierres angulaires du plan Rotival, puisqu'elle comprend un pôle universitaire constitué de l'école de commerce (Néoma), des facultés de droit, d'économie, de lettres et de sciences humaines, de la bibliothèque universitaire et d'un complexe sportif.

Ce projet comprend également la réalisation du parc Saint-John-Perse (1973), conçu par le paysagiste Jacques Simon. Il introduit une nouvelle façon de concevoir le paysage avec des pentes, des terrassements et des zones boisées proches du Land Art. Conformément au principe du fonctionnalisme, le parc offre aux étudiants et à la population résidente un lieu de loisirs à proximité du pôle scientifique.

Quartier Pays de France et Croix du Sud

Lancés en 1970, les quartiers Pays de France et Croix du Sud, édifiés respectivement par le Foyer Rémois et l'Effort Rémois (devenu Pluriel Novillia), comptent plus de 6 000 logements, dont un ensemble de maisons individuelles dans la partie sud-ouest de Pays de France. L'axe structurant est l'avenue du Général Bonaparte. Ces quartiers font aujourd'hui l'objet d'un projet de renouvellement urbain dans le cadre de la politique de la ville.



ZUP Croix-Rouge (Source: www.atelier-ruelle.fr, carte modifiée par les auteurs)
 X Lien photo/Plan

Date de création : 1967

Localisation: sud-ouest de la ville

Surface : 500 hectares

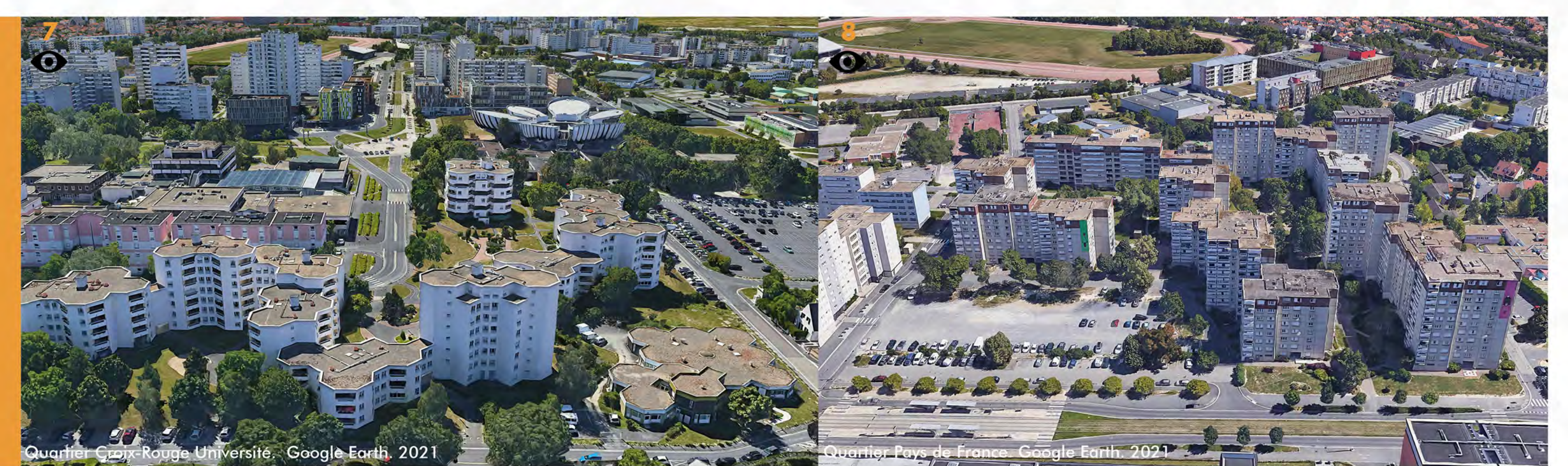
Patrimoine bâti : 9 000 logements

Objet de renouvellement depuis 1989

Style : modernisme fonctionnaliste

Habitants : entre 20000 et 37000

Opérateurs impliqués : Reims Habitat, Foyer Rémois et l'Effort Rémois



Quartier Saint-Rémi : un projet emblématique de rénovation urbaine

Situé au pied de la colline de la basilique Saint-Rémi, ce projet, contrairement aux autres grands quartiers, s'inscrit dans une stratégie de renouvellement urbain dans une logique de densification. L'objectif est de raser les quartiers artisanaux dégradés (1 300 logements) et de les remplacer par 2 600 logements sur 22 ha destinés à des cadres et à des employés. Le projet est organisé autour d'une allée commerciale suivant l'axe de la basilique et inclut des équipements hospitaliers, administratifs et éducatifs.



Perimètre quartier Saint-Remi
 Carte du quartier Saint-Remi (Source: cadmapper.com 2021)
 X Lien photo/Plan

Date du début de la rénovation : 1971

Localisation: Saint-Remi, Reims

Surface : 22 hectares

Patrimoine bâti : 2600 logements

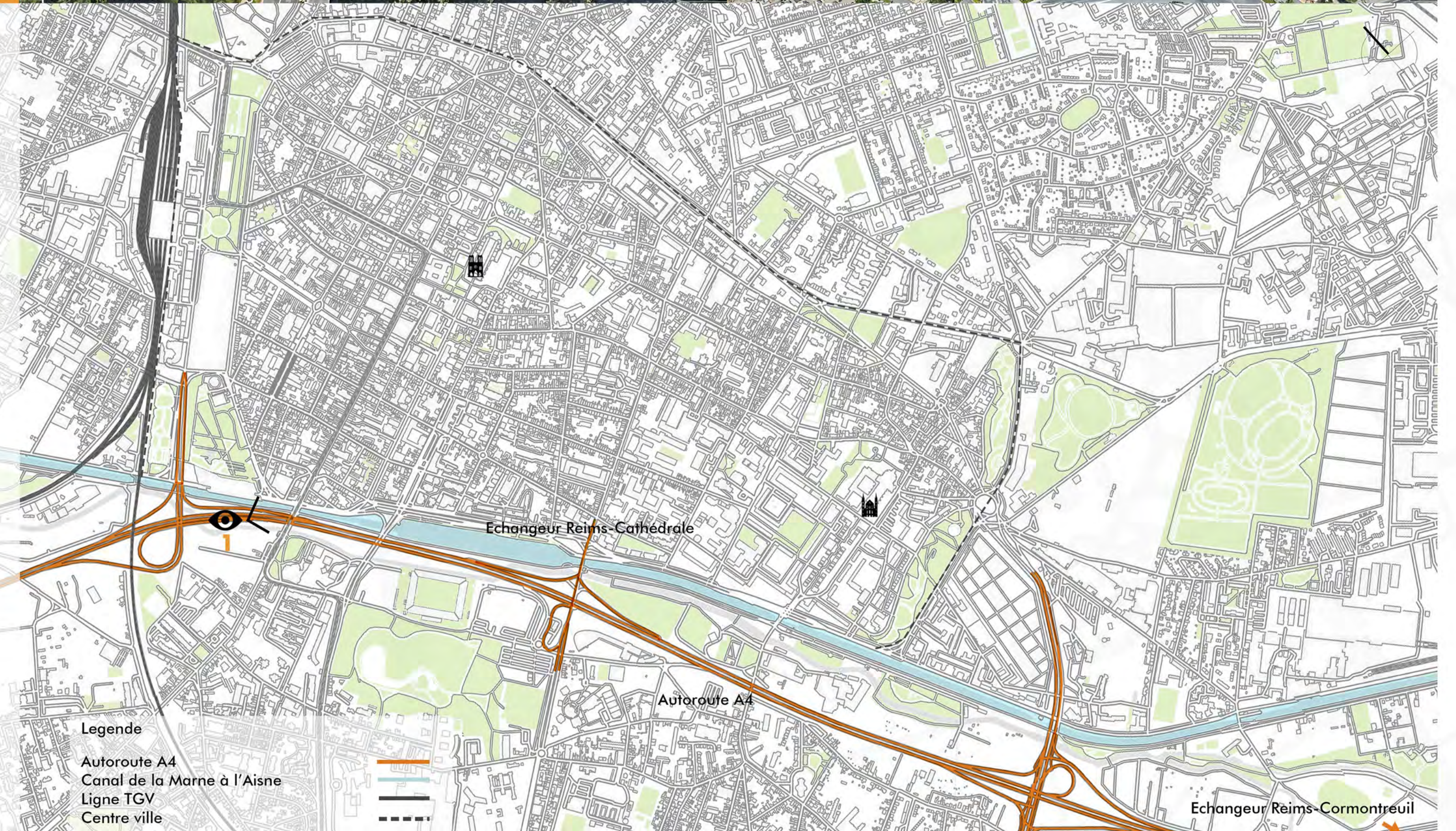
Habitants : 4000

Opérateur impliqué : Foyer Rémois



Autoroute A4 : connecteur régional et distributeur urbain

L'objectif fixé est de faire du centre-ville un pôle d'attraction et de services de haut niveau. Il doit devenir le cœur et la zone d'influence de l'agglomération et de la région. Cela conduit à la décision d'une importante transformation de l'ensemble du système de circulation. Ainsi l'autoroute A4 (actuelle autoroute A344), dite autoroute de l'est, qui relie Paris à Strasbourg, et à l'Allemagne, est intégrée tangentielle au centre. Elle est pensée comme un connecteur régional et distributeur urbain du corridor industriel Cormontreuil - Port Colbert, parallèlement au Canal de l'Aisne à la Marne et à la rivière Vesle. L'autoroute A4 est inaugurée en 1976. Si cet itinéraire fait de Reims la porte d'entrée de Paris au niveau régional, au niveau local, son rôle d'articulateur urbain devient rapidement conflictuel. Son gabarit et son tracé parallèle à la Vesle divisent la ville entre le nord et le sud et fragmentent son tissu urbain.



La A4 dans le centre-ville (Source: cadmapper.com, Carte élaborée par les auteurs 2021)
 X Lien photo/Plan

Références :

- Colin Georges, Reims. Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n°25, 1976.
- Bazin Marcel, Reims, de la croissance industrielle des années 60 aux perspectives européennes. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°77-78, 1990.
- Alain Rallet, Université de Reims, La Maîtrise du développement Urbain: plan Rotival à Reims (1960-1980 Centre de recherche "analyse de systèmes",) 1981.
- Alain Harmel, presse de TECHNICOPI REIMS, L'expansion de Reims (1920 -1985).



50 ANS iateur

LA VILLE DES TRENTE GLORIEUSES

Transformation des paysages champenois

(1945-1975)



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, plus d'un quart du territoire de la Champagne-Ardenne est occupé par des forêts ou des boisements. Le damier discontinu des pinèdes plantées depuis le Second Empire dans la plaine crayeuse ainsi que la forêt ardennaise et de l'Argonne, les plateaux du pays haut-marnais, les forêts de Traconne et du Pays d'Othe, représentent un total de plus de 200.000 ha de bois recensés. Entre les deux guerres, l'équilibre des cultures et des pineries est sensiblement maintenu, car les cultivateurs s'appliquent surtout à améliorer les terres existantes plutôt qu'à agrandir les surfaces.

Après 1945, plusieurs éléments favorables au défrichement apparaissent : le dépeuplement rural a abouti à l'agrandissement des exploitations, donnant aux exploitants les moyens de mobiliser les innovations techniques. Le développement des tracteurs permet de travailler sur de plus grandes surfaces ; l'utilisation massive d'engrais minéraux transforme les sols peu fertiles de la Champagne Crayeuse en zones optimales pour la culture des céréales et des betteraves à sucre avec une rentabilité très élevée. Les mesures commencent à être utilisées massivement afin de réorganiser le parcellaire.

Les défrichements sont menés de façon très active dans l'ensemble de la Champagne crayeuse : entre 1955 et 1970, 115 000 ha de bois sont défrichés, faisant passer la superficie agricole utilisée de 531 500 ha à 646 600 ha. C'est la naissance de l'agriculture intensive champenoise.

Entre 1955 et 1980, la Champagne-Ardenne perd une exploitation agricole sur quatre. Le nombre de fermes diminue de 48 595 en 1955 à 37 186 en 1980. La majeure partie des unités de production de 10 à 60 ha disparaissent, tandis que les unités de 50 à 100 ha se multiplient. Les grandes cultures occupent la quasi-totalité de la superficie agricole utilisée. La production repose sur le trinôme : céréales, betteraves, luzerne.

Ce phénomène d'accaparement des terres et l'utilisation de nouvelles techniques de mécanisation pour l'agriculture intensive entraînent une augmentation excessive du prix des terres et une diminution progressive de la demande de main-d'œuvre. Cela rend plus difficile l'accès à la terre pour les petits producteurs, ce qui conduit à la poursuite de l'exode d'une partie de la population rurale après la Seconde Guerre mondiale.

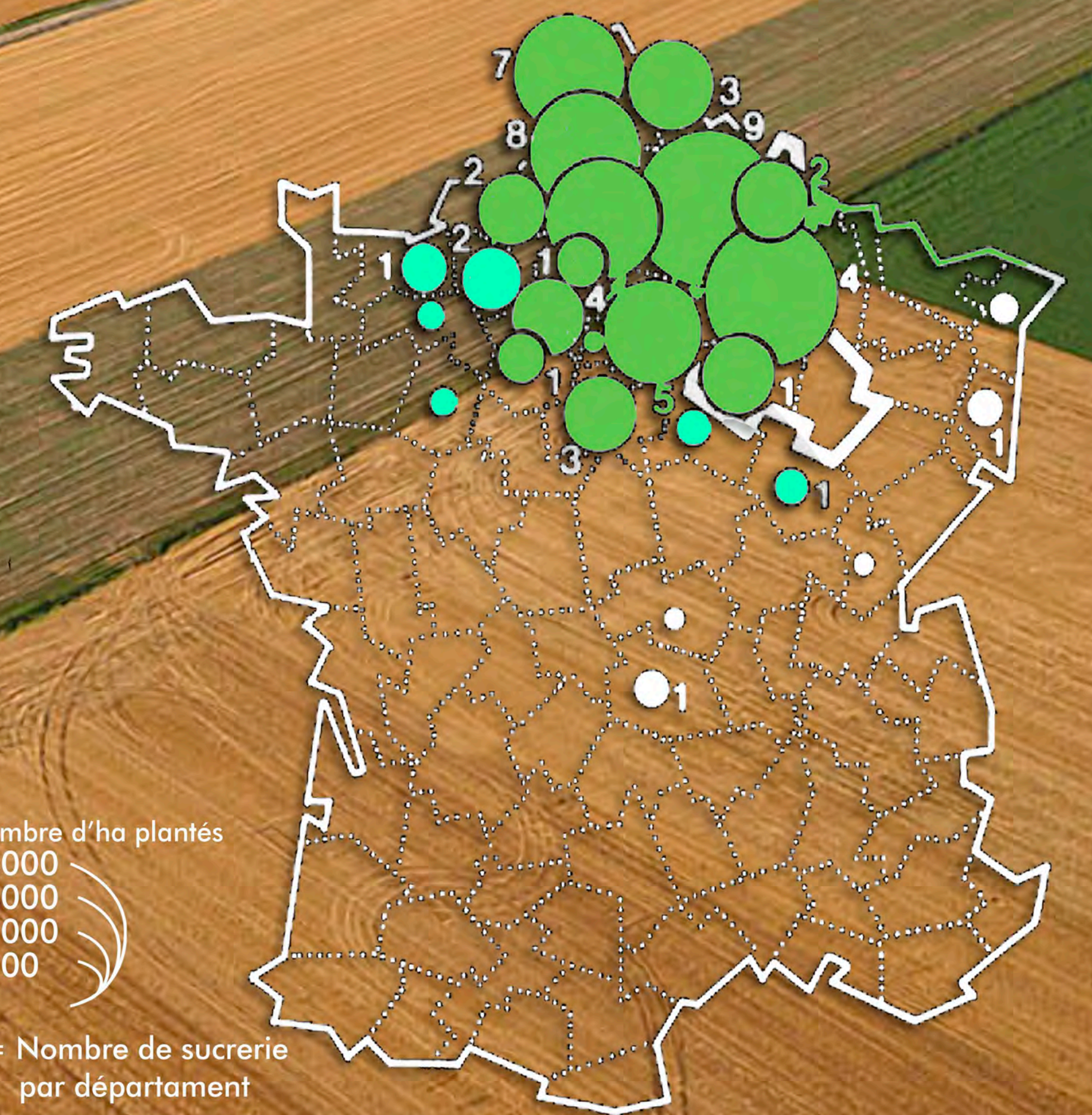
Les politiques de remembrement ont profondément transformé le paysage de Champagne-Ardenne en créant de grandes parcelles et des chemins orthogonaux, orientés perpendiculairement à la pente du relief. En vingt ans, la surface boisée est passée de 25 % à moins de 5 %, et la campagne semi-fermée devient une campagne ouverte (openfield).

Evolution du nombre des exploitations agricoles depuis 1955

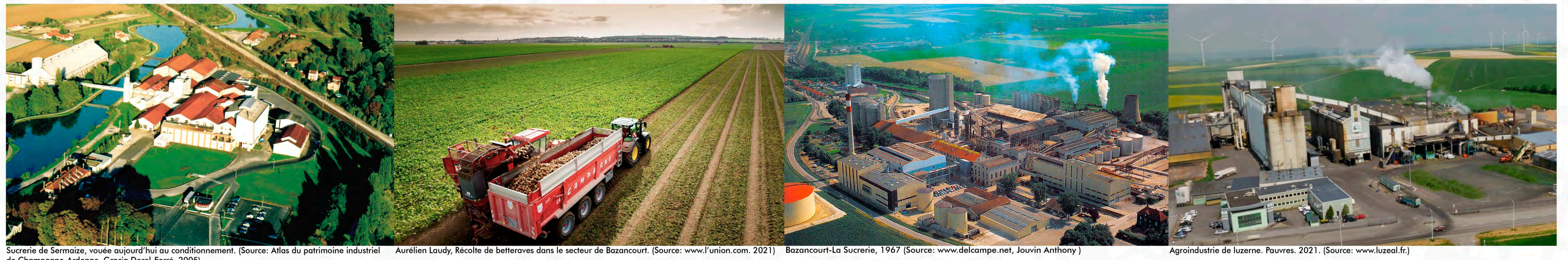
Taille des exploitations	1 955		1979-1980		1955-1979
	Nombre	%	Nombre	%	
Moins de 10 ha	18,072	37.2	15,869	42.7	-2,203
20 à 50 ha	21,392	44.0	8520	22.9	-12,872
50 à 100 ha	7,199	14.8	8519	22.9	1,320
Plus de 100 ha	1,932	4	4278	11.5	2,346
Total	48,595	100.0	37,186	100.0	-11,409

Les disparités spatiales de la démographie - L'agriculture en Champagne-Ardenne. (Source: Doré, Duménil, Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°55-56, 1983.)

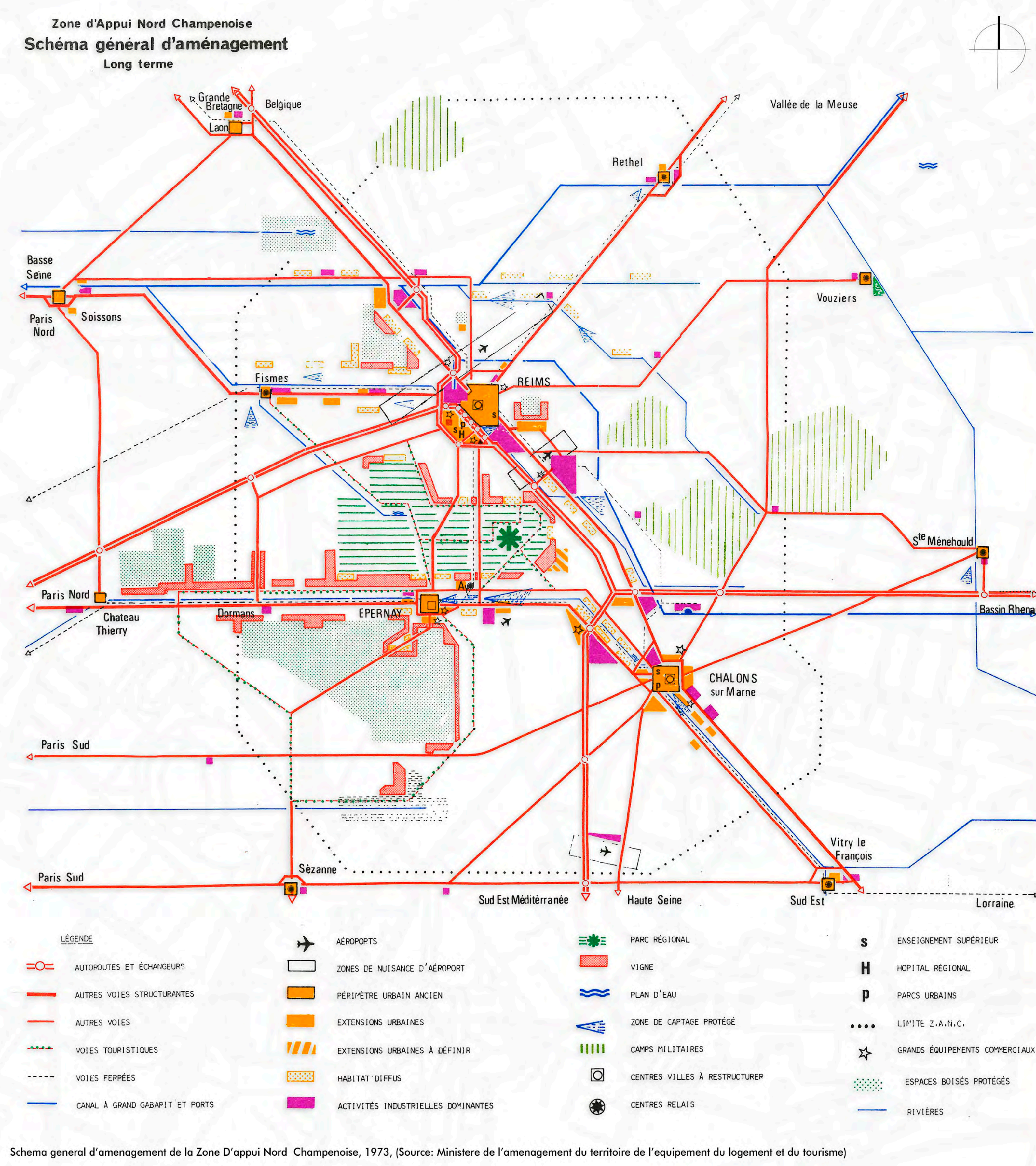
Les champs openfield de la Champagne crayeuse, Parc de la Forêt d'Orient. (Source: www.pnr-foret-orient.fr)



1983 les superficies plantées en betteraves en France. (Source: Gérard Doré, Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°55-56, 1983.)



Sucrerie de Sermoise, vuée aujourd'hui au conditionnement. (Source: Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne, Gracq Doré-Ferre, 2005) Aurélien Loudy, Récolte de betteraves dans le secteur de Bazancourt. (Source: www.union.com 2021) Bazancourt-La Sucrerie, 1967. (Source: www.delcamp.net, Jouvin Anthony) Agroindustrie de luzerne. Paves. 2021. (Source: www.luzee.fr)



Schema general d'aménagement de la Zone D'appui Nord Champenoise, 1973. (Source: Ministère de l'aménagement du territoire de l'équipement du logement et du tourisme)

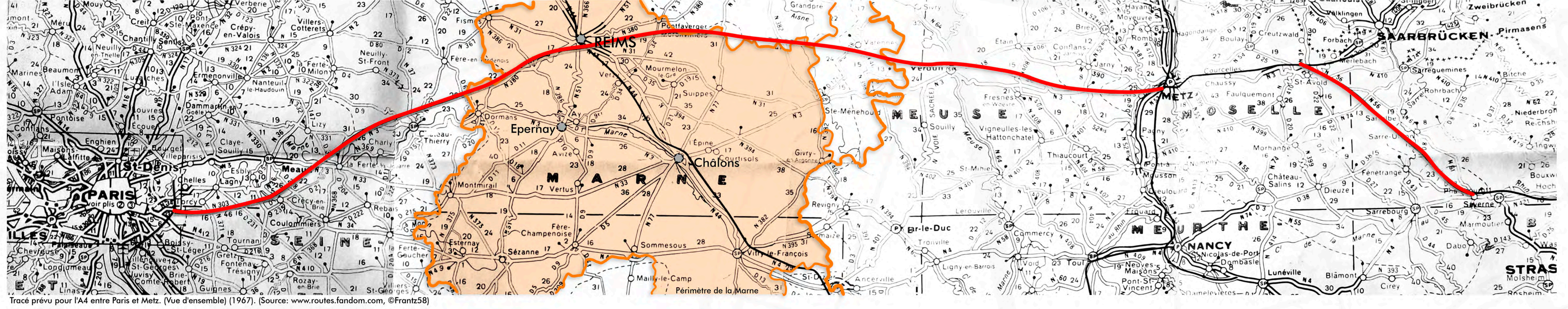
Zone d'appui nord champenoise (ZANC): stratégie de positionnement régional

La politique des métropoles d'équilibre destinée à maîtriser la macrocéphalie de Paris privilégie le développement des grandes villes du pays, au centre émerge une diagonale de faible densité "la diagonale du vide" qui touche au nord, une grande partie de la région Champagne-Ardenne. Dans cet espace, un vide relatif se crée au milieu d'un périmètre marqué par des agglomérations puissantes en termes de population et de fonctions : Paris, Lille-Roubaix-Tourcoing, Luxembourg et dans une moindre mesure Dijon. Pour pallier à cette disparité, la région mise sur l'autoroute A26 permettant une liaison directe Manche-Méditerranée et la projection de la ligne TGV Paris-Bassin Rhénan pour se positionner comme un "carrefour européen".

La ZANC souhaite tirer le meilleur parti possible de sa situation entre la région Parisienne et le bassin Rhénan. Une série d'études multidisciplinaires et interinstitutionnelles (portant sur les problèmes agricoles et les ressources naturelles, l'industrialisation, les services, les équipements touristiques, etc.) sont réalisées pour constituer un cadre de référence en fonction duquel peuvent être appréciés les actions de développement à lancer vers 2000-2010. Ces études précisent les implications spatiales des principes généraux d'aménagement qui permet l'élaboration concertée du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

Le projet de la ZANC, piloté par le service de l'État, se conçoit comme un projet d'industrialisation associé aux grandes voies de communication. Il s'agit de tirer profit des autoroutes (A4 -A26 et de la RN 44) pour offrir des sites d'implantations compétitifs et diversifiés. Les politiques d'industrialisation qui transforme par ailleurs l'environnement rural dans une économie agroalimentaire.

Le projet de ZANC prévoit également une liaison fluviale régionale (Canal à grand gabarit, et ports) qui vise à relier la région Seine-Est de la France via les ports de Rouen et du Havre et les régions industrielles du Rhin et du Danube en Europe centrale.



References:
 -Bazin Marcel, Reims, de la croissance industrielle des années 60 aux perspectives européennes. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°77-78, 1990. Champagne-Ardenne : identité, évolution, pp. 77-95;
 -Georges Colin, Reims. Etude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n°25, 1976.
 -Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°55-56, 1983. Les disparités spatiales de la démographie - L'agriculture en Champagne-Ardenne.
 -Ministère de l'aménagement du territoire de l'équipement du logement et du tourisme, Schéma général d'aménagement de la Zone D'appui Nord Champenoise, 1973
 -Joseph Garnotel, L'extension d'une grande agriculture. Champagne poulleuse. Champagne crayeuse, Paris, Economica, 1985
 -Gérard Doré, Claude Duménil, L'évolution de l'agriculture en champagne-Ardenne, Travaux de l'Institut Géographique de Reims n°55-56 1983



50 ANS iateur